

**Conseil d'administration
29 septembre 2022**

**En référence au
point 10 de l'ordre du jour**

**Point 10 de l'ordre du jour : Recommandation d'exclusion de la Planned
Parenthood Association of Liberia des membres de l'IPPF**

Résumé

Sur recommandation du Comité des membres, le Conseil d'administration de l'IPPF **approuvait**, en juin 2022, que soit entamé le processus d'expulsion de la *Planned Parenthood Association of Liberia*. Après avoir passé en revue les dernières informations relatives à ce dossier, le Comité des membres a voté à la majorité requise en faveur de l'achèvement du processus.

Ce document résume l'historique de cette affaire.

Action requise

Il est demandé au Conseil d'administration d'**approuver** que soit mené à terme le processus d'expulsion des membres de l'IPPF de l'Association membre du Liberia, Planned Parenthood Association of Liberia.

Historique

L'audit juricomptable de 2019 de la Planned Parenthood Association of Liberia (PPAL) pour la période 1^{er} janvier 2013 - 31 décembre 2018, mettait au jour un détournement de US\$4 367 786,19. La PPAL ayant accepté de, puis manqué à, mettre pleinement en œuvre une feuille de route visant à remettre ses affaires en ordre, son affiliation à l'IPPF était suspendue en août 2021.

Au vu de l'absence de mesures concrètes en vue du remboursement des fonds détournés et afin d'éviter tout risque supplémentaire à la réputation de l'IPPF, le Comité des Membres, lors de sa réunion de mai 2022, recommandait au Conseil d'administration de l'IPPF d'entamer le processus d'exclusion de la Planned Parenthood Association of Liberia de l'IPPF.

Lors de sa réunion de juin 2022, le CA votait à la majorité des deux tiers requise que soit entamé le processus d'expulsion de l'IPPF de la Planned Parenthood Association of Liberia, celle-ci étant dûment informée de cette décision et ayant l'opportunité de répondre et de montrer pourquoi elle ne devrait pas être expulsée.

La Planned Parenthood Association of Liberia répondait alors en juin que le président de son Conseil avait été invité à démissionner et qu'un Conseil d'administration intérimaire était désormais en place avec pour mandat, entre autres, de rendre compte de la mise en œuvre des recommandations du rapport d'audit.

La PPAL répondait de nouveau le 3 août 2022 en demandant à l'IPPF de mettre un terme au processus d'expulsion. Elle reconnaissait que la direction précédente avait été « léthargique » dans la mise en œuvre de la feuille de route convenue ; elle reconnaissait le soutien apporté par le Bureau régional Afrique de l'IPPF ; elle soulignait l'effet préjudiciable que la perte de son affiliation à l'IPPF aurait sur le pays ; et elle soumettait enfin une copie d'un point de presse de la *Commission anti-corruption du Liberia* recommandant que quatre ancien-ne-s employé-e-s et le/la vice-président-e du Conseil soient poursuivi-e-s pour des motifs liés au sabotage économique, à l'abus de pouvoir, au vol et à autres infractions liées.

Cela était suivi d'une communication du ministère de la Santé (12 août 2022) plaidant auprès de l'IPPF pour que celle-ci reconsidère sa décision d'expulser la PPAL, décrivant l'histoire de l'association et soulignant l'importance des services fournis par la PPAL dans le pays.

Le 31 août 2022, la PPAL soumet alors un plan provisoire de restitution des fonds au Bureau régional Afrique. Étant donné que ni ce dernier, ni l'équipe de gestion des risques de l'IPPF à Londres, ne considèrent ce plan de restitution comme réaliste et que les dettes d'exploitation de la PPAL s'élèvent à US\$268 558, le dossier est alors communiqué par voie électronique au Comité des membres à fins d'examen le 14 septembre afin qu'un document puisse être soumis à la réunion du Conseil d'administration de l'IPPF de septembre 2022.

Après avoir examiné toute la correspondance relative à ce dossier, le Comité des membres a voté à la majorité requise en **recommandant** au Conseil d'administration de l'IPPF de mener à son terme la procédure d'expulsion de Planned Parenthood Association of Liberia de l'IPPF.